

Perspectives

N°22/211 – 30 juin 2022

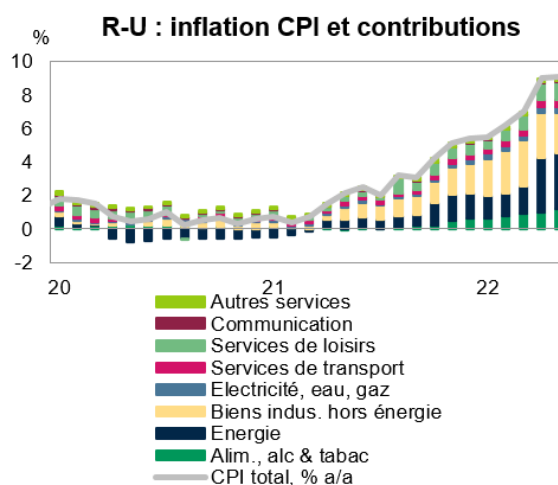
ROYAUME-UNI – L'inflation en mai, une question de vivres...

Le taux d'inflation atteint 9,1% en mai, poussé par les prix de l'alimentation

L'indice CPI des prix à la consommation a augmenté de 9,1% sur un an au mois de mai, contre 9% en avril, en ligne avec les anticipations. En variation sur un mois, le CPI bondit de 0,7% après 2,5% en avril.

L'indice sous-jacent (CPI hors énergie, alimentation, tabac et alcool) progresse de 5,9% sur un an, en modération par rapport à avril (6,2%). Il s'agit de la première baisse du taux d'inflation sous-jacent enregistrée depuis septembre 2021. Cela s'explique par un effet de base favorable car l'indice CPI sous-jacent a augmenté de 0,5% en variation mensuelle au mois de mai cette année, contre 0,8% en mai 2021.

Le taux d'inflation des prix des biens s'est stabilisé à 12,4% sur un an. Une décélération des prix des biens industriels hors énergie (de 8% à 7,2%), la première depuis juillet 2021, a été compensée par une nouvelle forte accélération des prix de la nourriture et une poursuite, quoique nettement plus modérée, de la hausse de l'inflation énergie. Les prix alimentaires, en hausse de 8,6% sur un an après 6,7% en avril, ont contribué le plus à la variation du taux d'inflation totale (de +0,22 point de pourcentage) tandis que d'autres composantes n'ont contribué qu'à la marge. Ce sont les prix des pâtes qui progressent le plus (+50% sur un an, selon une analyse *ad hoc* de l'ONS), ce qui s'explique certainement en grande partie par l'envolée des cours du blé sur les marchés mondiaux en lien avec la guerre en Ukraine. Du côté négatif, les prix des loisirs et la culture, d'une part, et les prix du textile, d'autre part, ont contribué pour -0,13 et -0,10 point de pourcentage respectivement à la variation du taux d'inflation. Les prix des jeux électroniques, composante très volatile, expliquent en grande partie la modération de l'inflation des loisirs, tandis que la modération de l'inflation du textile (de 8,3% en avril à 7% en mai) est due à des effets de base favorables. Après avoir atteint 52,1% en avril en raison d'une hausse substantielle des tarifs de gaz (+67%) et d'électricité (+40%), le taux d'inflation énergie a continué de progresser légèrement en mai à 52,8% sur un an.



Du côté des services, on observe la poursuite de la hausse de l'inflation qui atteint 4,9% sur un an, un plus haut depuis avril 2011 (4,9%). L'inflation des services de transport progresse à 6,9% (après 6,2% en avril) et celle des services de logement atteint 3,4% après 3,3% en avril. Enfin, l'inflation dans les restaurants et les hôtels s'est repliée en mai (à 7,6% après avoir atteint 7,9% en avril), grâce à des effets de base. Les prix continuent de monter même si c'est à un rythme ralenti (+0,9% sur le mois).

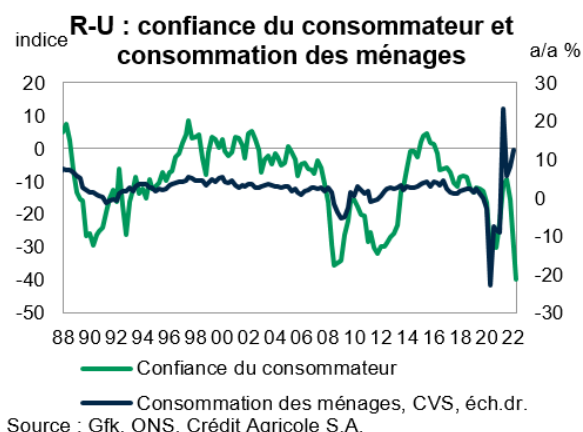
La bonne nouvelle apportée par ces chiffres d'inflation est que l'inflation sous-jacente ralentit même si ce ralentissement est dû à des effets de base. La variation mensuelle de l'indice sous-jacent (+0,5%)

baisse après avoir atteint un pic à 0,9% en mars. Il reste néanmoins largement supérieur à la moyenne historique des mouvements observés au mois de mai (+0,2%).

La hausse du taux d'inflation CPI au mois de mai est due aux prix alimentaires. L'inflation énergie a peu contribué au rebond du taux d'inflation ce mois-ci mais néanmoins elle est restée élevée et devrait continuer d'augmenter dans les prochains mois avec la hausse du cours du gaz et du pétrole. **Un fort rebond est attendu en octobre, lorsqu'une nouvelle hausse de prix du gaz et de l'électricité (de l'ordre de 40%) aura lieu. Le taux d'inflation CPI devrait alors atteindre un pic à environ 11%.**

Le consommateur rogne dans ses dépenses alimentaires sur fond de hausse du coût de la vie ; sa confiance est au plus bas depuis les années 70

Parallèlement à la hausse des prix alimentaires, les magasins alimentaires ont constaté une baisse de leur volume de ventes de 1,6% au mois de mai. La baisse des ventes de produits alimentaires a entraîné un recul des ventes au détail totales sur le mois (-0,5% après une hausse de 0,4% en avril). Le volume des ventes dans les magasins non-alimentaires a été inchangé, une hausse des ventes de vêtements (2,2%) ayant compensé une baisse des ventes de biens d'équipement ménagers (-2,3%). Les ventes d'essence n'ont que légèrement augmenté (+1,1% sur le mois), avec un niveau qui reste 1,6% sous son niveau d'avant-Covid et qui probablement s'explique par le développement du télétravail. Les ventes en ligne enregistrent une baisse de 26,6%, mais restent largement supérieures à leur niveau de pré-crise de février 2020 (+19,7%).



Les ventes au détail s'inscrivent sur une tendance baissière depuis environ un an, après avoir atteint un record en mai 2021. En variation sur un an, les ventes au détail baissent en volume de 2,8% en moyenne sur les trois derniers mois, tout en augmentant de 6,9% en termes nominaux.

Par ailleurs, l'indice Gfk de confiance du consommateur a continué de baisser au mois de juin, pour le septième mois consécutif, atteignant un nouveau record bas depuis le début de la série en 1974 à -41 après -40 en mars. Le consommateur constate la dégradation de la situation économique et de sa situation financière sur les douze derniers mois et anticipe une poursuite de cette détérioration dans les douze prochains mois. Il juge le climat pour des achats importants toujours très défavorable (indice correspondant stable à -35, son plus bas niveau depuis deux ans). La baisse du pouvoir d'achat sur fond d'envolée de l'inflation est sans doute largement responsable de cette dégradation du moral du consommateur.

Avec la hausse de l'inflation réalisée mais aussi à venir, la crise du coût de la vie outre-Manche devrait s'intensifier. Les grèves du secteur public illustrent parfaitement ce mécontentement du consommateur britannique. La détérioration des indicateurs avancés de consommation des ménages suggère qu'une chute de la consommation des ménages devrait être imminente. Cependant, nous inscrivons dans notre scénario un net ralentissement plutôt qu'une contraction de la consommation finale des ménages. D'une part, le consommateur, au sens agrégé, dispose encore d'une grande quantité d'épargne accumulée pendant la crise du Covid-19 où il pourrait puiser pour maintenir ses dépenses de consommation.

L'essoufflement de la reprise et l'accumulation des risques autour des perspectives sur la demande expliquent la tonalité relativement prudente de la BoE et rendent des hausses de taux de 50 points de base de moins en moins probables. Si toutefois, comme nous le pensons, la consommation des ménages résiste grâce à l'épargne accumulée pendant la crise du Covid, la BoE devrait continuer à resserrer sa politique monétaire à pas modestes dans les prochains mois.

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
29/06/2022	<u>Automobile – "Que la force soit avec toi"</u>	Automobile
29/06/2022	<u>Asie - Au Sommet des BRICS, la Chine se rêve en leader du Sud</u>	Chine
28/06/2022	<u>Italie – Tremblement de terre au sein des Cinq étoiles, une réplique des élections municipales</u>	Italie
28/06/2022	<u>Avenir de l'Europe - L'euro numérique - Web conférence</u>	Europe, banques
27/06/2022	<u>Allemagne – Se préparer à la fermeture du robinet énergétique !</u>	Allemagne
24/06/2022	<u>Monde - L'actualité de la semaine</u>	Monde
23/06/2022	<u>En Inde, le conflit révèle des faiblesses structurelles</u>	Inde
22/06/2022	<u>PRISME – L'analyse de la conjoncture et de l'actualité agricole et agroalimentaire du Crédit Agricole</u>	Agriculture, agroalimentaire
22/06/2022	<u>Égypte – La baisse des réserves en devises se poursuit, le change reste donc fragile</u>	MENA
22/06/2022	<u>Serbie : des dynamiques économiques et politiques contraintes par le contexte de guerre</u>	PECO
20/06/2022	<u>Parole de banques centrales – La BoE resserre doucement mais sûrement</u>	Royaume-Uni
20/06/2022	<u>Parole de banques centrales – La Fed augmente ses taux de 75 points de base et entend passer en territoire « légèrement » restrictif d'ici fin 2022</u>	Etats-Unis
17/06/2022	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
16/06/2022	<u>Hausse des tensions entre l'Espagne et l'Algérie</u>	Espagne
15/06/2022	<u>Chine – Les paradoxes d'une économie sous cloche</u>	Asie
14/06/2022	<u>Royaume-Uni – Boris Johnson sauve son poste, mais demeure fragilisé</u>	Royaume-Uni

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Dominique Petit – **Statistiques** : Robin Mourier, Alexis Mayer

Secrétariat de rédaction : Véronique Champion

Contact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Etudes ECO** disponible sur App store

Android : application **Etudes ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.